

VIVRE
A

MOUTHIERS-SUR-BOEME

LE MOT DU MAIRE

L'année 86 se termine, il est bon d'en faire le bilan pour notre communauté qui a eu ses moments difficiles, et d'autres plus heureux. Les moments difficiles sont ceux qui suscitent de la part de chacun une prise de conscience et mobilisent une population.

Cette mobilisation fut totale au début de l'année pour montrer quelle était notre détermination pour que se réalise le Foyer-Résidence pour Personnes Agées. Le résultat en est heureux et l'année 87 verra l'achèvement de cette réalisation.

Au printemps, un autre coup dur a frappé la commune : le dépôt de bilan de l'usine Laroche. Nous savions que, pour cette entreprise qui n'avait pas su s'adapter, les choses n'allaient pas bien ; déjà depuis 2 ans, les dirigeants nous avaient contactés pour essayer de trouver des solutions. Hélas plus rien n'était possible en mai. Usi-

payé, la commune et le co-entreprise qui pendant un siècle est restée le cœur en place des moyens de soutien aux plus démunis. Des dons arrivaient, bref là où l'envoyé de Monsieur NORDLINGER de BARBEZIEUX se proposait de reprendre l'entreprise. Je me souviens ce soir où l'envoyé de Monsieur NORDLINGER (celui-ci n'ayant pu se libérer) venait nous demander de prendre une délibération d'exonération de la taxe professionnelle. La décision devait être communiquée aux services de la Préfecture dans les 24 heures.

Les conséquences financières étaient graves pour la commune (plus de 300 000 francs en deux ans). Là encore le soir même, le Conseil Municipal a l'unanimité décidé de l'exonération qui permettrait la reprise d'activité pour une partie du personnel. Je formule ici tous mes voeux pour que notre effort

moins partiellement nos inquiétudes.

Que cette année nouvelle apporte à chacun un bonheur supplémentaire et l'assurance de participer pleinement à notre évolution vers une société plus juste, plus solidaire et plus respectueuse des équilibres.

AVIS

Jeune fille de 18 ans, effectuant son stage au Centre de Formation de MOUTHIERS, garderait enfants le soir et les week-ends à MOUTHIERS. Ferait également petits travaux de dactylographie et autres. S'adresser à la mairie.



REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 11 DECEMBRE 1986
=====

PLANTATIONS AU LOTISSEMENT
LES JUSTICES :

En présence de Monsieur COURALET, une étude approfondie est engagée afin que les plantations prévues puissent être réalisées dans les meilleures conditions. Il est décidé que les travaux ne seront réalisés qu'après apport de terre (terrain très rocaillueux) et en fonction des disponibilités dégagées par les terrassements au Foyer Résidence pour Personnes Agées.

LOTISSEMENT DES AGRIERS :

Une demande de modification de la voirie est présentée au Conseil. Celle-ci ayant pour effet la disparition d'un lot et la recentrage des espaces verts, la commune donne son accord.



M. J. C.

=====

Alors que l'année 1986 vient de prendre fin, et que le club des jeunes a ouvert, dans la franchise gaité, l'année 87, il est temps de se retourner un instant, ne serait-ce que pour regarder, une fois encore, le travail accompli autour de la Maison pour Tous. Désormais, la grande salle reçoit les activités danse (adultes et enfants), gymnastique volontaire et yoga. Le ping-pong, lui, un peu à l'étroit étant donné le nombre croissant de ses adeptes, a émigré vers la Salle Polyvalente et se trouve bien dans ce lieu superbement aménagé et décoré. Les travaux, à

LOTISSEMENT ARTISANAL COMMUNAL :

L'autorisation pour la construction d'un atelier relais sur la zone d'emploi ayant été donnée lors de la précédente réunion de conseil, le projet suit son cours et verra bientôt le jour.

SECHERESSE 86 :

A la demande du département, la commission communale des calamités agricoles (constituée pour l'occasion) se voit chargée d'analyser et de constituer les dossiers des agriculteurs de la commune susceptibles d'accéder aux indemnisations. Pour plus amples informations, s'adresser à la mairie.

RESEAU ELECTRIQUE :

E.D.F. nous informe que le transformateur de Chez Bâty (dangereux pour la circulation) sera transféré en bordure du parking des écoles courant janvier.

la Maison pour Tous, ne sont cependant pas terminés : une tranche supplémentaire est prévue, qui permettra, lorsqu'elle sera réalisée, une intéressante utilisation au niveau audio-visuel : des projets d'animation, des idées, sont déjà dans l'air, alors patience... La salle de réunion, elle, est en ce moment, en cours d'aménagement : les jeunes du stage d'insertion y travaillent activement.

Lors de sa dernière réunion, les membres ont fait la connaissance de Monsieur Daniel VALLERIE, Directeur stagiaire mis à la disposition par la F.R.M.J.C. et qui accomplira son stage professionnel à MOUTHIERS et à FLEAC. Chaque responsable d'activité présente ensuite les projets qui vont être réalisés dans les mois à venir : volley-ball, canoë, cours de guitare, cours d'allemand, fête de la musique, stage danse, escalade... beaucoup de

Ceci entraînera pour la commune des modifications de branchement de l'éclairage public :

- Chez Bâty environ 3 000 francs de travaux.
- A la Chauveterie environ 7 000 francs.

LOTISSEMENTS :

Un premier projet est présenté au Taillandier. Après étude, la commune demande une modification de voirie et l'implantation de quelques espaces verts. Un deuxième projet de 15 constructions est présenté. Celui-ci situé derrière le lotissement des Justices et ayant engendré quelques polémiques a fait l'objet de plusieurs remaniements. Il reçoit aujourd'hui l'acceptation du Conseil.

AMENAGEMENT DE LA BOEME :

Le syndicat d'aménagement hydraulique de la Vallée de la Boème, par la voix de son président nous informe du projet d'aménagement de

possibilités ouvertes aux monastériens et qui, le plus souvent, pourront démarre sans trop de difficultés financières. La réussite, bien entendu, sera le fait des participants.

Pour terminer, signalons que, le samedi 14 février, aura lieu, la traditionnelle coupe populaire de ping-pong et que le jeudi 15 janvier se tiendra, à 20 H 30, à la Maison pour Tous, une réunion concernant l'activité photo et l'utilisation du Photo-club. Bonne année à tous, donc, et que tous les travaux entrepris à MOUTHIERS-SUR-BOEME se poursuivent de la meilleure façon.

la rivière. En ce qui concerne la commune, 12 450 mètres de curage, réfection de certains ponts, modification des bassins aux Papeteries Laroche, afin de minimiser les inondations au niveau du bourg. Coût global des travaux : 1 142 000 F. financés à 70 % de subvention et un emprunt communal sur 15 ans (montant des annuités 42 000 F.)

RESTAURANT SCOLAIRE :

La commune, consciente de la qualification de son nouveau cuisinier, décide de lui attribuer 6 heures de gestion supplémentaires.

PLAN GENERAL
D'ACTION CONTRE LA
PAUVRETE ET LA
PRECARITE
=====

CREATION DE T.I.L.

(Travaux d'Intérêt Local)

Sont concernées par ces dispositions, les personnes satisfaisant aux critères suivant :

- avoir plus de 25 ans.
- résider en Charente depuis plus de 2 ans.
- n'avoir aucune ressource, hormis celles octroyées pour les enfants (prestations familiales, allocations mensuelles, pensions alimentaires)
- vivre seules ou avec des personnes également dépourvues de ressources.
- accepter d'effectuer un travail à mi-temps pendant 6 mois et de suivre, éventuellement, une formation.

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie.

AVIS

Les élus sont informés qu'une réunion d'information du Comité Départemental des Oiseaux contre les Maladies des Animaux, aura lieu le mardi 13 janvier à 9 H 30, à la salle des fêtes de CHADURIE.

Mouthiers : 13 tonnes en route pour Koudougou

D EUX mobylettes, des châsses, dix-huit machines à coudre, des médicaments, un lot à métal, des papiers et des livres scolaires, 1,5 tonnes de ciment, des lainages pour enfants, des tables : ceci n'est pas un inventaire réalisé à Prérat, mais tout simplement un aperçu de la liste du matériel qui est parti ce matin à 7 heures de Mouthiers vers Koudougou.

Au total 13 tonnes transportées dans un grand camion 19 tonnes et dans un Renault SG2, conduits respectivement par des Vendéens, Brigitte et François Barral et par des habitants de Mouthiers, Gérard et Jocelyne Ploquin.

Le convoi doit embarquer le 27 décembre à Marseille (si la grève des dockers ne les retarde pas) puis transiter par Alger et

traverser le Sahara en direction du Mali.

Une escale est en effet prévue à Ségué où les camions déposeront du matériel scolaire pour le compte du "Jumelage Angoulême-Ségué". Ils s'arrêteront à nouveau à Imangho au Burkina Faso pour déposer aussi deux machines à coudre et du matériel scolaire mais cette fois pour le cor de jumelage des paroisses de La Couronne et d'Imangho.

C'est le troisième convoi qui part ainsi de Mouthiers en direction de Koudougou. Tous les matériaux emportés ont été donnés par les sections de l'association "Echanges et Amitiés avec les Saabas et Banibouamou de Koudougou", née à Mouthiers, mais qui s'est établie à Vendée.

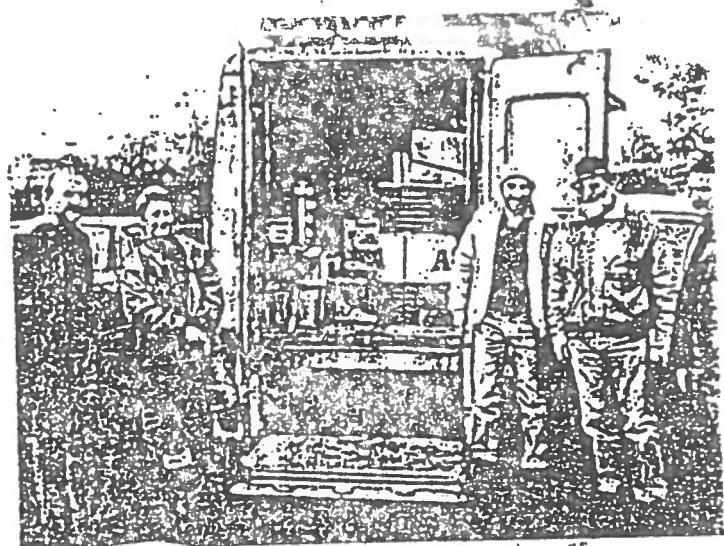
en Bretagne et, outre où la

équipe de Koudougou se produis

lors de ses tournées chaque été.

Un Poitevin, Ivan Carley, est

d'ailleurs actuellement sur place



Le départ, Gérard et Jocelyne Ploquin avec leurs amis et le camion SG2 (photo M. PLOQUIN)

Gérard et Jocelyne PLOQUIN sont partis le 25 décembre 1986, jour de Noël à KOUDOUGOU, au volant d'un fourgon SG2, qu'ils ont acheté pour effectuer ce voyage.

François, Brigitte BARRAL et leurs amis GOBIN, de LONGEVILLE en Vendée, les accompagnent, les premiers au volant d'un mercedes de 19 tonnes, les seconds à bord d'un 504 break

Ils acheminent du matériel scolaire, chirurgical et agricole, des vêtements, des médicaments etc... en tout 20 tonnes environ.

Ce matériel a été collecté par notre association dans ses sections de MOUTHIERS-SUR-BOEME, de LONGEVILLE, de Bretagne, d'ANNECY et de POITIERS.

Les véhicules appartiennent aux voyageurs, qui assurent eux-mêmes les frais de leur voyage. Voilà une façon utile et passionnante de passer ses vacances.

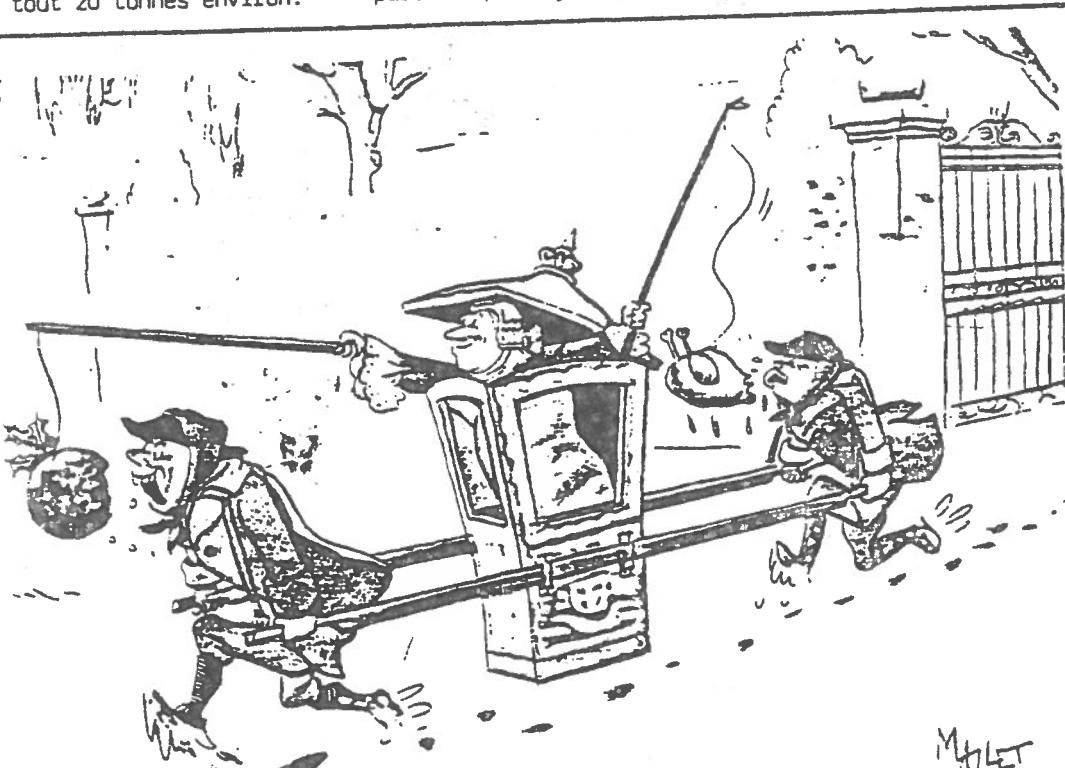
Il faut dire que la motivation est grande. Les progrès de notre action sont encourageants:

Les 480 enfants inscrits à l'école sans compter les parents qui reçoivent une

formation qu'ils n'auraient pu espérer sans notre aide. coordination des actions des groupes qui travaillent avec nous. Chaque année notre association s'étend : de nouvelles sections s'ouvrent. C'est la preuve que l'originalité de notre action peut se dérouler.

Alors pourquoi n'aurions nous pas davantage de dynamisme au sein de la section mère, c'est à dire celle de MOUTHIERS.

Ceux qui le souhaitent, trouveront tous les renseignements complémentaires pour adhérer soit à la mairie de MOUTHIERS, soit Chez M. PLOQUIN Gilles, "Grandchamp" à MOUTHIERS.



L'HIVER

=====

La saison que je préfère,
C'est l'hiver.

Car j'aime me pelotonner
Auprès de la cheminée
Avec mon chat sur mes
genoux

Qui ronronne tout doux.

J'attends Noël avec
impatience

Je pense longtemps à
l'avance

A la distribution des
cadeaux-surprises

Qu'on s'offre avec de
grosses bises.

M. HLET

AURELIE CM 1

	Prix des repas scolaires	Part du budget commun aut cons. x 4 à la culture	Places en crèche et en garderie	Prix du m ³ d'eau pour 100 m ³ de cons. annuelle
Angoulême	1,90F à 7,29F selon Q.F.	14,00%	378 places en crèche 48 halte-gard.	12,13F
St-Yrieix	7,05F prix unique	0,02%	Crèche 0 2 gard. scol. gratuites	12,31F
Soyaux	Ent. Soyaux: 7,5F à 12,15F selon Q.F ent. ext. 12,15F	n.c.	Crèche: 60 pl. gard. scol. gratuites	12,08F
Ruelle	ent. com. 10,00F h. com. 12,80F	1,95%	8 pl. en crèche	13,82F
Fléac	7,75F prix unique	1,00%	Crèche 0 garderie 60	14,45F
Magnac	7,30F prix unique	0,35%	Crèche 0 gard. scol.	13,53F
Puymoyen	8,10F prix unique	n.c.	Crèche 0 gard. scol.	n.c.
L'Isle-d'Espagnac	ent. com. 8,00F h. com. 12,00F	0,22%	crèche 0 gard. scol.	12,44F
Le Gond-Pontouvre	ent. com. 7,00F Ruelle-Champ. 10,05F Autres com. 10,25	0,44%	crèche 0 gard. scol.	10,00F
Condéon	8,50F prix unique	5,50%	Crèche 0 gard. scol.	10,81F
Merles	ent. com. 8,45F h. com. 9,25F	1,38%	Crèche 0 gard. scol.	13,00F
Lions	8,10F prix unique	0,55%	crèche 0 garderie 58 ent. accueillis	14,45F
Reffles	8,40F ent. com. + 80% par an et par enf. des com. ext. pay. par la com. ou la famille	0,84%	crèche 0 gard. scol.	8,45F
Le Rochefoucauld	7,85F ent. com. 10,05F h. com.	0,22%	crèche 40 pl. gard. scol.	5,29F
Le Courouze	8,30F ent. com. 10,05F h. com.	2,00%	crèche 80 pl. 30 pl. indiv. gard. 40 priv. 40 matern.	10,00F
St-Michel	8,50F	3,13%	crèche 0 garderie 65	10,80F
Cognac	8,40F ent. com. 10,40F h. com.	4,80%	crèche 60 halte-gard. 40 gard. scol.	6,01F
Barbezieux	mat. 7,05F prim. 8,35F	0,28%	crèche 0 garderie 0	11,79F
Poitiers	2,85F à 12F selon Q.F	15%	crèche 418 pl. halte-gard.	6,58F
Civray	8,10F mat. 9,20F prim.	3,65%	crèche 0 gard. privée	5,99F
MOUTHIERS	6,45	1,53	Crèche 4 gard. scol.	6,72 sans assainissement 12,52 avec "

Le budget culturel, c'est un poste qui fait la qualité de la vie dans une commune, ce qui la rend...
en 1985 - relativement attractive. Le nombre de places dans les crèches et ce que coûte les repas dans les crèches, c'est l'illustration de la politique sociale qui est menée, le prix de l'eau, c'est le coût des services rendus. « Cela vous donne quelques éléments pour juger. »

COMMENTAIRES

La soupe est toujours bien meilleure chez le voisin ! A vous d'en juger.

Les tableaux parus dans la Charente Libre ne donnent que quelques éléments de comparaison bien sûr.

Objectivement nous devons constater que le revenu moyen de la taxe d'habitation pour MOUTHIERS, est un des plus faibles de ceux qui sont présentés de même que son augmentation par rapport à 85.

Par ailleurs, au niveau des services rendus, le prix du ticket de repas à la cantine (6,45F. pour tous) est très bas ; seule la commune de PUYMOYEN (6,10F.) est en dessous, de même qu'ANGOULEME qui applique un tarif variable.

Le budget culturel, bien que faible, représente à MOUTHIERS 1,53 %, soit dans la moyenne des communes comparables.

MOUTHIERS participe au financement de 4 lits à la crèche de LA COURONNE et dispose d'une garderie scolaire.

	Taux	Impôt 85	Impôt 85	% 85/86
1. Angoulême	16,53	1.376	1.196	+15,1%
2. St-Yrieix	12,51	1.308	1.191	+ 9,8%
3. Soyaux	13,73	1.267	1.137	+11,1%
4. Ruelle	11,11	1.058	976	+ 8,4%
5. Fléac	11,00	1.058	957	+10,5%
6. Magnac	11,46	1.041	948	+ 9,8%
7. Puymoyen	9,64	1.039	910	+14,1%
8. L'Isle-d'Esp.	11,53	986	907	+ 8,7%
9. Le Gond-Pont...	11,86	957	878	+ 8,9%
10. Confolens	12,00	832	810	+10,1%
11. Nersac	11,30	857	786	+ 9,0%
12. Linars	8,80	850	763	+11,4%
13. Trois-Palis	11,19	847	732	+15,7%
14. Ruffec	10,00	783	720	+ 8,7%
15. La Rochefeld	7,87	743	684	+ 8,6%
16. La Couronne ...	7,89	684	618	+10,6%
17. St-Michel	6,67	594	518	+14,6%
18. Cognac	7,31	577	533	+ 8,2%
MOUTHIERS	7,78	558	524	+ 6,4%
19. Barbezieux	5,94	548	506	+ 8,3%
Département Chte	4,63	348	322	+ 8,0%
Région Poitou-Chte	0,52			
Poitiers		1.384	1.270	+ 8,9%
Civray		910	837	+ 8,7%

Ce tableau n'a pas pour objet de dire à chacun combien il paie en taxe d'habitation cette année. D'ailleurs ce serait impossible, car chaque cas est différent, selon le type d'habitation, sa surface, son confort, le quartier où elle se trouve etc. Ce tableau - basé sur des moyennes - n'a d'autre but que de comparer les communes entre-elles. Il ne prend donc en compte que la PART COMMUNALE de la taxe d'habitation. Pour prendre en compte la totalité de la taxe il faudrait y ajouter la part départementale (4,68% de la valeur locative) et la part régionale (0,521%) soit pour ANGOULEME 623 francs et 48 francs ce qui ajoute aux 1.376 francs de la part communale franc 1.327 francs.

En outre nos calculs sont faits en tenant compte de l'abattement à la base (pour les communes où il existe) et de l'abattement pour une personne à charge.

Quant au prix de l'eau sur la base de 100 m³/an il est de 6,72 pour l'eau potable et 12,52 avec l'assainissement.

Ces éléments ne sont évidemment que partiels et ne tiennent pas compte du potentiel fiscal par habitant de la commune. Cette notion rend mieux compte de la richesse d'une commune : il est pour MOUTHIERS de 624,58F. alors qu'il est de 1207 F. pour la moyenne des communes de 2000 à 3500 h. C'est à dire que pour chaque habitant de MOUTHIERS, la com-

munne ne dispose que d'un budget limité à la moitié de ce qui peut-être considéré comme une moyenne.

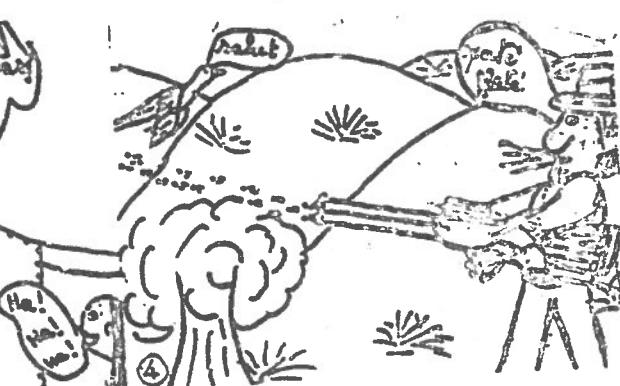
Nous sommes donc une commune relativement pauvre. Il nous faut faire avec.



LES JOURS DE LA SEMAINE

Le Lundi le temps est gris.
Le Mardi je ris.
Le Mercredi je mange du riz
Le jeudi à huit heures et demi je vais au lit.
Le Vendredi je fais de la géographie.
Le Samedi je rentre chez moi à midi.
Le Dimanche je suis en vacances.

MEDHI CE 2



FAISONS LA FETE

Le lapin boit du vin
La souris rit dans son lit
La grenouille gazouille
Le crapaud n'est pas beau
Le chien suit le chemin
Le chat mange un rat
L'araignée fait sa cheminée
Le cri-cri lance son cri.

SYLVIE CE 2

CALENDRIER DES FÊTES 1987

=====

MOIS DE JANVIER

dimanche 11 : Loto des Parents d'élèves.
dimanche 25 : Repas des Anciens.
samedi 31 : Soirée Dansante et Galette des Rois du Comité des Fêtes.

MOIS DE FEVRIER

vendredi 13 : Théâtre de l'EPHEMERE : MOBIDICK (monté par la M.J.C.)
samedi 14 : Coupe Populaire de Ping-Pong.
dimanche 15 : Cyclo-Cross.
samedi 21 : Diner Dansant des Donneurs de Sang à PERIGNAC

MOIS DE MARS

samedi 7 : Banquet des Chasseurs.
dimanche 15 : Fête de l'A.D.M.R.
samedi 21 : Carnaval.
samedi 28 : Soirée des Parents d'élèves.

MOIS D'AVRIL

samedi 11 : Diner Dansant du Comité des Fêtes et des Parents d'Elèves.
samedi 25 et dimanche 26 : Journées Portes-ouvertes du Club du 3ème âge.

MOIS DE MAI

dimanche 10 : Orchestre Poitou-Charentes. (monté par la M.J.C.)
samedi 16 : Fête des Anciens Combattants.
Dimanche 17 : Fête du Cheval.
samedi 23 : fête Multi-sports.
dimanche 24 : Fête des Scouts.
samedi 30 : Fête de la section Danse.
dimanche 31 : Sortie Pédestre de la section Gymnastique.

MOIS DE JUIN

samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 juin : Frairie de la Pentecôte.
samedi 20 : Fête de la Musique et Feu de la St Jean.
dimanche 21 : Fête des écoles élémentaire et maternelle.
dimanche 28 : Jeux Inter-Villages de l'A.D.M.R.
(à CLAIX)

MOIS DE JUILLET

samedi 11 : Soirée Dansante du Foot-Ball-Méchoui.

MOIS DE SEPTEMBRE

dimanche 13 : Congrès UFAM.
samedi 26 et dimanche 27 : Expo de collections

MOIS D'OCTOBRE

samedi 3 : Soirée Dansante des Parents d'élèves.
samedi 10 et Dimanche 11 : Frairie des Vendanges.

MOIS DE NOVEMBRE

samedi 7 : Diner Dansant du Foot-Ball.
vendredi 20 : Calendrier des Fêtes 1988.
samedi 21 : Diner Dansant de l'A.D.M.R.

MOIS DE DECEMBRE

samedi 5 : Concours de Belote des Parents d'Elèves.
samedi 12 : Assemblée générale du Club du 3ème âge.
18 19 et 20 décembre : Inauguration de la M.J.C.
Jeudi 31 : Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par les Jeunes.

CHASSE A LA BALETNE A MOUTHIERS

=====

La M.J.C. vous signale dès maintenant l'ouverture de la saison de chasse à la baleine avec :

MOBY DICK

par le théâtre de de l'Ephémère

le vendredi 13 février

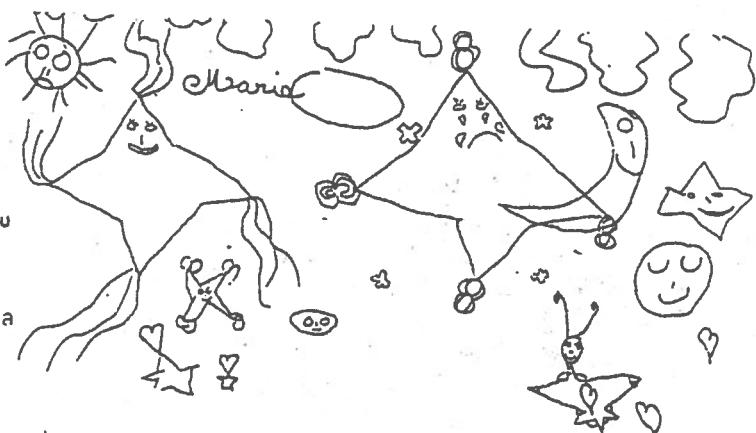
à 20 H 45

Les billets seront en vente à partir du 2 février en mairie (réduction aux adhérents M.J.C.)

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILES

=====

La plate-forme de contrôle automobile, gérée par le service de prévention rurale de GROUPAMA, procédera avec le concours de la Gendarmerie Nationale à la vérification gratuite des véhicules automobiles. Elle fonctionnera du lundi 12 janvier au jeudi 15 janvier 1987, Place de la Gare à BLANZAC, de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H.



CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES

=====

Nous remercions les parents d'élèves, les enseignants et les commerçants, et tous ceux que nous ont apporté leur aide ou qui nous ont offert des lots et des patisseries à l'occasion de notre concours de belote et de notre loto. A tous, nous présentons nos meilleurs voeux pour 1987.

ELECTIONS DU COMITE DES FETES POUR 87

=====

(le 7 novembre 1986)

Président : M. VINSSONNAU
Patrick.

Vices-Présidents : MM.
GANNE Gérard et BREGEAS
Roger.

Secrétaire : M. CAPLOT
Serge.

Secrétaire-adjoint : M.
DEDIEU Jean-Christophe.

Trésorier : M. BLANLOEUIL
Jean-Louis.

Trésorier-Adjoint : M.
DISCOUR Gérard.

Membres actifs : MM.
HASSAN, DEGORCE, LAURIERE,
TRICHARD, BONNET, NANGLARD
MENEGHINI, LALEMEND.



Samedi 9 -

